



RÈGLEMENT DU JEU "ANNIVERSAIRE CAP ANIMAL APPRIEU"

Du 12 au 15 novembre 2025

ARTICLE 1 - ORGANISATION DU JEU

L'établissement CAP ANIMAL APPRIEU dénommé « *ANIMALERIE DE LA BIEVRE* », Siret « 78898310400019 » et dont le siège social est situé à l'adresse suivante « *LIEUDIT AU GRAND CHAMP 90 ROUTE DE RIVES 38140 APPRIEU* » organise un jeu anniversaire sans obligation d'achat intitulé "**ANNIVERSAIRE CAP ANIMAL APPRIEU**" se déroulant du mercredi 12 novembre au samedi 15 novembre 2025 inclus, aux horaires d'ouverture des magasins.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine. Les mineurs peuvent participer sous réserve d'une autorisation parentale. Sont exclus les membres du personnel de CAP ANIMAL et toute personne impliquée directement ou indirectement dans l'organisation du jeu.

ARTICLE 3 - MODALITÉS DE PARTICIPATION ET DE JEU

Pour participer, le client doit venir en magasin entre le **mercredi 12 novembre 2025** et le **samedi 15 novembre 2025** inclus. À chaque passage en caisse, un jeton lui est remis, lui permettant d'utiliser la borne interactive mise en place en magasin. Ce jeton permet de tenter sa chance à la borne interactive installée en magasin avec le dispositif suivant :

1. Le client insère son jeton dans la borne interactive.
2. Une roue tourne automatiquement et annonce instantanément le résultat (gagnant ou perdant).
3. En cas de gain, la borne imprime un ticket gagnant, que le client doit présenter en caisse pour retirer son lot.

La participation au jeu est entièrement gratuite et sans obligation d'achat autre que l'achat initial générant le jeton.

ARTICLE 4 – DOTATIONS

Les dotations mises en jeu sur les 6 jours de jeu sont les suivantes :

UN CADEAU POUR VOUS

- 160 cadeaux divers à gagner pour vous

UN CADEAU POUR VOTRE ANIMAL

- 160 cadeaux divers à gagner pour différents types d'animaux

CADEAU 3 ENTREES GRATUITES POUR WALIBI

Valeur d'environ 100 euros. Valable jusqu'au 4 janvier 2026.

CADEAU 2 ENTREES GRATUITES AU ZOO PARC DE BEAUVAL

Valeur d'environ 90€.



GROS CADEAU POUR VOTRE ANIMAL

- Un an de litière chat OFFERT (valeur 105 €)
- 1 pack cadeau chat (valeur d'environ 100€)
- Un pack cadeau chien (valeur d'environ 150€)
- Un collier WEENEKT + 3 mois d'abonnement OFFERTS (valeur 90€)

Les lots sont attribués de manière aléatoire pour la mécanique de la borne interactive sur la durée du jeu (du 12 au 15 novembre 2025).

ARTICLE 5 - REMISE DES LOTS

Lorsqu'un participant gagne, un ticket gagnant est immédiatement imprimé par la borne interactive. Le participant devra présenter ce ticket en caisse afin de récupérer son lot. Tout ticket illisible, altéré ou falsifié sera considéré comme nul. Les lots sont non échangeables et non remboursables. Le retrait des lots se fait selon les modalités indiquées sur le ticket gagnant.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉ

CAP ANIMAL ne saurait être tenu responsable en cas de dysfonctionnement de la borne interactive d'erreur d'impression du ticket, ou d'annulation des vols captifs pour raisons météorologiques ni en cas de force majeure perturbant le bon déroulement du jeu.

ARTICLE 7 - ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Le règlement complet est consultable gratuitement en magasin et sur simple demande à l'accueil du magasin CAP ANIMAL Apprieu.

ARTICLE 8 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations collectées dans le cadre de ce jeu sont destinées à la gestion du jeu et ne seront en aucun cas transmises à des tiers.

ARTICLE 9 - DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Le présent règlement est soumis à la loi française. Tout litige relatif à l'application ou à l'interprétation du présent règlement relèvera de la compétence exclusive des tribunaux français.

Bonne chance à tous !

La direction Cap Animal

